

Fiche de Sécurité

Produit :

Ammoniac

Page :1/6

N° FDS : 002

Version : 2.04

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

N°FDS	002
Nom du produit	Ammoniac
Formule chimique	NH3
Identification de la société	Voir le haut ou le bas de page.
Numéro de téléphone d'urgence	Voir le haut ou bas de page.

2 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Preparation	Substance.
Composants/Impuretés	Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.
N° CAS	07664-41-7
N° CE (EINECS)	231-635-3

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers	Gaz liquéfié. Toxique par inhalation. Corrosif pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
----------------------------	---

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation	Toxique par inhalation. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
Contact avec la peau et les yeux	Peut causer des brûlures de la peau et de la cornée (avec perturbation temporaire de la vision). Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Asperger la zone contaminée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une assistance médicale.
Ingestion	L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques	Ininflammable. L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
---------------------	--

Fiche de Sécurité

Produit :

Ammoniac

Page :2/6

N° FDS : 002

Version : 2.04

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes :

Oxyde nitrique/dioxyde d'azote.

Agents d'extinction appropriés

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques

Si possible, arrêter le débit gazeux.

S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Evacuer la zone.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

Protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite.

Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de fines gouttelettes.

Méthodes de nettoyage

Ventiler la zone.

Laver abondamment à l'eau l'équipement contaminé, et les endroits où s'est produite la fuite.

Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre).

Laver la zone à l'eau.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation et stockage

Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Interdire les remontées de produits dans le récipient.

Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.

Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants.

Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges

Fiche de Sécurité

Produit :

Ammoniac

Page :3/6

N° FDS : 002

Version : 2.04

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

électrostatiques).

Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition TLV(ACGIH)	25 ppm (2000 edition)
Valeur limite d'exposition nationale	France: VLE: 50 ppm; VME: 25 ppm Allemagne: MAK: 50 ppm Grande-Bretagne: LTEL: 25 ppm; STEL: 35 ppm (EH 40/97)
Protection personnelle	Disposer d'un vêtement de protection approprié résistant chimiquement prêt à l'usage en cas de nécessité. Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité. Ne pas fumer pendant la manipulation du produit. Assurer une ventilation appropriée. Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids moléculaire	17
Point de fusion	-77.7 °C
Point d'ébullition	-33 °C
Température critique	132 °C
Densité relative, gaz (air=1)	0.6
Densité relative, liquide (eau=1)	0.7
Pression de vapeur à 20°C	8.6 bar
Solubilité dans l'eau (mg/l)	S'hydrolyse.
Aspect/Couleur	Gaz incolore.
Odeur	Ammoniacale.
Température d'autoinflammation	630 °C
Domaine d'inflammabilité	15-30
Autres données	Bien que des données existent sur l'inflammabilité de ce produit, il est difficile de l'enflammer à l'air et il est classé comme ininflammable.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité	Peut réagir violemment avec les oxydants. Peut réagir violemment avec les acides.
-------------------------	--

Fiche de Sécurité

Produit :

Ammoniac

Page :4/6

N° FDS : 002

Version : 2.04

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Réagit avec l'eau pour former des alcalis corrosifs.
Peut former un mélange explosif avec l'air.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités

Peut causer une inflammation des voies respiratoires et de la peau.
L'inhalation de quantités plus élevées conduit à des spasmes bronchiques et à des oedèmes du larynx.

CL50/1h (ppm)

4000 ppm

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités

Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités

Eviter de rejeter à l'atmosphère.
Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme.
Le gaz peut être lavé avec une solution d'acide sulfurique.
Le gaz peut être lavé à l'eau.
Les gaz toxiques et corrosifs produits par combustion doivent être lavés avant rejet à l'atmosphère.
Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport

Ammoniac anhydre

Numéro UN

1005

Class/Div

2.3

Autres risques

8

Code de classification ADR/RID

2TC

N° de danger ADR/RID

268

Etiquetage ADR

Etiquette 2.3 : matière toxique.

Etiquette 8 : matière corrosive.

Autres informations relatives au transport

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite.

Fiche de Sécurité

Produit :

Ammoniac

Page :5/6

N° FDS : 002

Version : 2.04

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés et:

S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.

S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet(quand il existe) est correctement mis en place.

S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

Assurer une ventilation convenable.

Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Dir

67/548

007-001-00-5

Classification CE

R10|T;R23|C;R34|N;R50

-Symboles

T: Toxique.

N: Dangereux pour l'environnement.

-Phrases de risques

R10 Inflammable.

R23 Toxique par inhalation.

R34 Provoque des brûlures (aux yeux, voies respiratoires et la peau).

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

-Phrases de sécurité

S9 Conserver le récipient dans un endroit convenablement ventilé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques de toxicité.

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.

Fiche de Sécurité

Produit :

Ammoniac

Page :6/6

N° FDS : 002

Version : 2.04

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Fin du document.

Nombre de pages :6